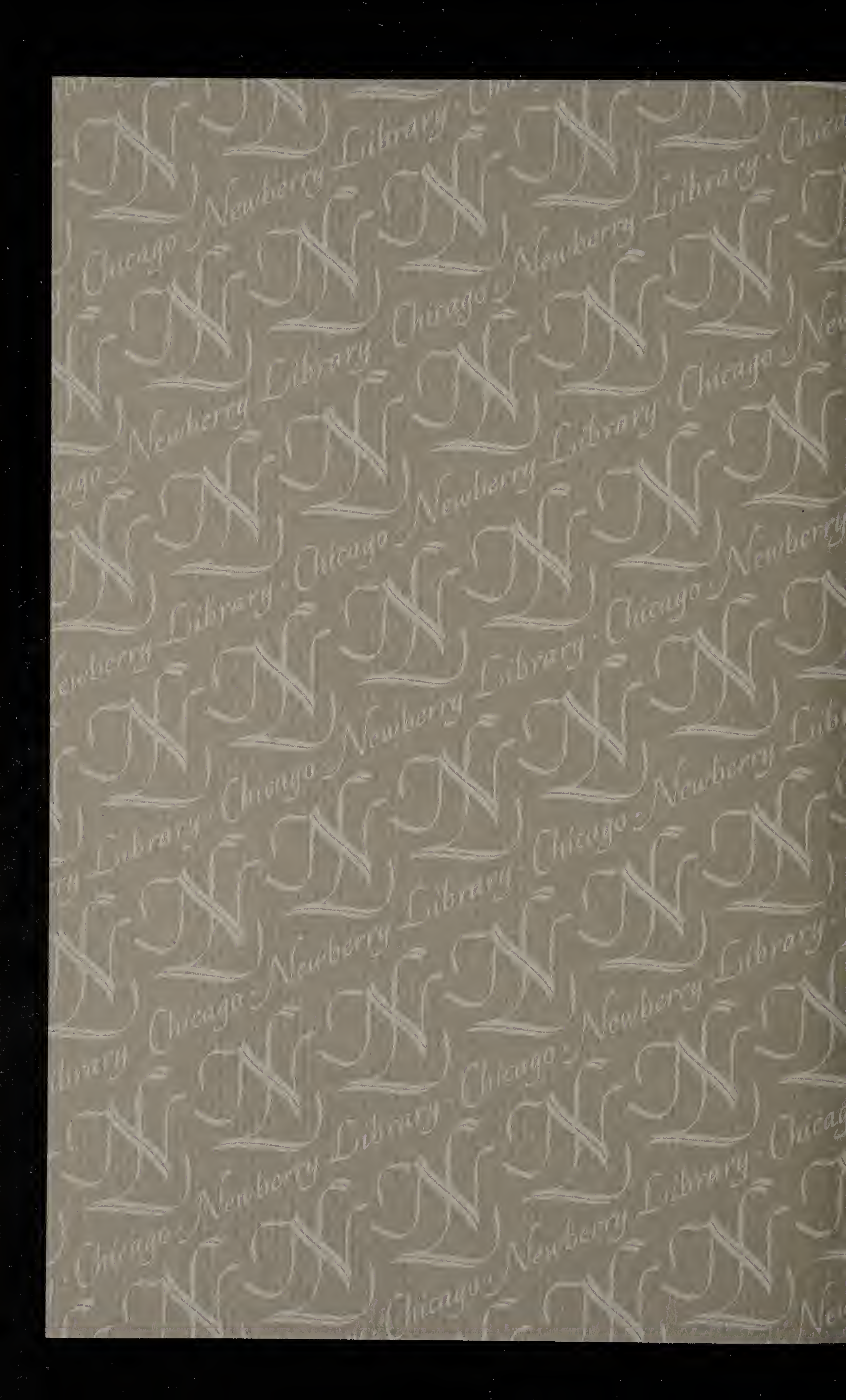



Newberry Library · Chicago

CONVENTION NATIONALE.

JOURNAL DE SES SÉANCES;

L'AN 1er. DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PROSPECTUS.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS EST RÉPUBLICAIN. — Tel est le premier décret rendu par la convention nationale.

Ce décret, non encore accompagné de la détermination fixe du sens qu'auront pour nous ces mots, *Gouvernement Républicain*, présente peut-être, à quelques esprits, des inquiétudes ; mais à beaucoup d'autres, des espérances.

Ce qui, cependant, est prouvé pour tout homme de bonne foi, et qui s'est accoutumé à réfléchir sur les intérêts des peuples, c'est que si la royauté, peut-être souvent un MOINDRE MAL, à coup sûr elle n'est jamais un BIEN.

Elle est un MOINDRE MAL, lorsqu'il est démontré que les habitudes, les usages, les préjugés, la position géographique, les mœurs, sur-tout, d'une grande et vieille population, lui commandent impérieusement de se donner un chef unique, pour ne pas courir les risques du despotisme de plusieurs maîtres ; lorsqu'il est démontré que les agens du pouvoir souverain seront choisis par la volonté immédiate du peuple, et que l'intrigue ou l'or, qui déshonorent et corrompent tout, ne pourront avoir aucune part active à ses choix ; lorsqu'enfin il est prouvé que les élections elles-mêmes ne seront pas des *hasards* pires que ceux de la naissance.

Mais la royauté n'est jamais un BIEN ; car, certainement, il n'y a ni véritable liberté, ni véritable égalité,

là, où un seul homme absorbe, à lui seul, le fruit du travail et des sueurs de plusieurs millions d'hommes; là, où un seul homme, bienfaisant ou féroce, vertueux ou corrompu, d'un sens droit ou stupide, commande à une nation, par cela seul qu'il est né de la femme de celui qui la commandoit avant lui; là, enfin, où un seul homme est au-dessus des loix, même alors qu'il en est le dépositaire infidèle.

Les français par une chaîne d'événemens, que l'histoire réserve à la postérité, et dont le premier anneau n'échappera point, sans doute, aux recherches des observateurs philosophes; les Français, dis-je, sont arrivés à ce moment où ils ont cru pouvoir secouer, sans péril, le fardeau de la royauté. S'ils s'étoient trompés, leur erreur même seroit une vertu.

Mais certes, ce qui seroit criminel aujourd'hui, seroit d'examiner si on les a trompés, ou même de croire qu'ils se sont trompés. Il faut agir en ce moment, et ne pas disputer. Il faut se serrer pour s'affermir.... S'il y eut eu plus d'un Thersite dans l'armée des Grecs, si Thersite eut obtenu le droit de parler une seconde fois dans le conseil, c'en étoit fait d'Agamemnon, de ses soldats et de ses vaisseaux; les Troyens étoient vainqueurs.

Le gouvernement français est républicain; le décret est proclamé; le devoir des individus est de s'étudier à se rendre dignes de lui; le devoir des législateurs est de perfectionner leur premier ouvrage.

Mais, quelles sont importantes les questions qui vont être discutées! Comme elles commandent l'attention et la surveillance de tous les Français!

J'ai pensé que tous seroient jaloux d'y assister au moins par la pensée, si ce n'est pas par la réalité. Et l'unique moyen de les *apporter* là, m'a paru celui de leur transmettre un tableau fidèle de toutes les séances, de tous les débats.

Je me dévoue; je vais faire un journal, non pas sur un plan neuf, mais dans un cadre qui quoique bien usé, m'a paru rarement bien rempli.

Je veux dire, que je me bornerai pour l'article *Convention Nationale*, à donner les séances presque littéralement, à conserver jusqu'aux expressions des

interlocuteurs, à transcrire textuellement, et les décrets, et toutes les pièces officielles. Les décrets cependant se trouveront séparés de l'ouvrage et ne seront donnés qu'à leur dernière lecture; on aura ainsi une collection de décrets, séparée des débats.

Je joindrai, à l'article de l'assemblée, des nouvelles sûres, exactes et fraîches : celles de la Capitale, qui ne sont pas les moins intéressantes, puisque les départemens sont autant de miroirs qui réfléchissent Paris, ne seront jamais oubliées.

Si quelquefois je croyois utile de publier mes opinions sur telle ou telle question, soumise au jugement de l'assemblée, ce seroit toujours isolément de l'article *assemblée*; car, encore une fois, je n'ai pas la prétention d'être le juge ou le critique de la convention nationale.

Je ne crains pas de le dire, si les français avoient encore besoin de journalistes *diseurs*, *commentateurs*, *raisonneurs*, ce seroit un mauvais décret que celui qui les a déclarés Républicains.

Confions-nous donc à la Convention nationale : on compte dans son sein plusieurs hommes d'un véritable talent; et pour un peuple éclairé lui-même, il n'y a d'espoir de salut qu'avec de semblables guides. Depuis que les hommes ont abandonné les forêts pour vivre en société, les sots sont le fléau du genre humain.

Mon Journal paroîtra tous les jours. J'ai choisi le format *in*-8°, parce qu'il est le plus portatif, et le plus facile à recueillir. Il aura toujours 16 pages, même caractère et papier que le prospectus.

Le prix de l'abonnement est de six livres par mois pour Paris, et sept livres pour les départemens. Ceux qui s'abonneront pour six mois, pour les départemens, paieront 10 sous de moins par mois.

On s'abonne chez Devaux, Libraire, au Palais-Royal, N°. 181, et au bureau, rue de Chartres, N°. 382.

Je ne crois pas avoir besoin de me nommer. Qu'importe en effet mon nom, si ma tâche est bien remplie? Si elle l'étoit mal, j'ai un intérêt d'amour-

propre à n'être pas connu. Je dirai seulement que, depuis la révolution de 1789, j'ai travaillé à plusieurs Journaux que le public a honoré de quelque estime.

Je commencerai le 15 du mois d'octobre. Je donnerai ensuite, à mes Souscripteurs, toutes les séances antérieures pour former l'ouvrage complet.

Les lettres de réclamation ou d'avis devront être adressées, franches de port, à DEVAUX.


Newberry Library · Chicago